

Imagine - INFOS Adultes
Club Montagne et Escalade de Pontault-Combault et Roissy-en-Brie
Saison 2026-2027

Bienvenue chez *Imagine*, nous sommes très heureux de vous accueillir.

Imagine est une association sportive loi 1901 gérée par des bénévoles. Elle s'est donnée pour objectifs de faire découvrir l'escalade et de faire acquérir à ses adhérents les apprentissages leur permettant de devenir autonome dans toutes les formes de pratique de l'escalade et de les faire progresser.

Imagine permet surtout de pratiquer l'escalade dans un cadre convivial. La convention signée avec Le Nautil permet aux adhérents d'*Imagine* un accès à la salle d'escalade sur certains créneaux. Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de lire attentivement ces quelques consignes et de les respecter.

Des référents seront présents à chaque séance adulte afin de vous permettre de trouver un binôme, de vous donner des conseils et techniques pour progresser plus rapidement et de surveiller le respect des consignes de sécurité. Ils sont identifiés par un brassard jaune, n'hésitez pas à faire appel à eux.

ADHESION :

L'adhésion à la « **pratique adulte** » vous donne accès au Nautil le lundi de 20h15 à 22h45, le vendredi de 19h à 21h45 et le samedi de 10h à 13h, vous pouvez accéder à la salle 15 minutes avant chaque créneau afin de pouvoir vous mettre en tenue ou vous échauffer.

L'adhésion vous donne également accès aux sorties en site naturel (bloc ou falaise) organisées par le club, après passage des passeports préalables et règlement éventuel de l'inscription de la sortie.

Les créneaux ne sont pas maintenus pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
Des stages pourront être proposés pendant ces vacances.

L'adhésion à *Imagine* comprend la licence à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et l'assurance de base.

Le certificat n'est plus obligatoire, mais vous devrez renseigner un questionnaire de santé sur le site de la FFME. Dans le cas où vous répondriez "oui" à l'une des questions, il faudra présenter un certificat médical pour l'obtention de la licence

COURS D'INITIATION POUR LES ADULTES DEBUTANTS :

Six cours sont dispensés par un entraîneur diplômé d'un Brevet d'État ou par un Initiateur SAE le **vendredi de 19h00 à 21h45**.

Ce cours est limité à 12 personnes

Le premier cours est le vendredi 18 septembre 2026.

Les cours se déroulent sur les six semaines consécutives. Votre présence y est indispensable.

S'en suivra le passage du passeport orange et la validation de votre autonomie.

Les adultes n'ayant pas acquis l'autonomie ne pourront pas grimper lors des autres séances de la semaine.

Pour les adultes débutants souhaitant s'inscrire en cours de saison ou n'ayant pas obtenu le passeport orange, le passage du BAPE (Brevet d'Aptitude à la Pratique de l'Escalade) auprès du Nautil (coût environ 65€) leur sera imposé, afin de pouvoir adhérer en tant qu'adultes autonomes. Une expérience grimpe est recommandée.

Dans tous les cas, une vérification de leur autonomie sera faite.

Pour les adultes autonomes souhaitant s'inscrire en début ou en cours de saison, une vérification de leur autonomie sera faite également avant de pouvoir accéder à l'ensemble des créniaux.

Dans le cas où la vérification ne serait pas concluante, soit l'adhérent devra intégrer le groupe des débutants si des places sont encore disponible ou alors il devra s'inscrire auprès du Nautil pour le passage du BAPE

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR LES ADULTES AUTONOMES :

Des cours de perfectionnement se déroulent tous les lundis soir de la saison (hors vacances scolaires) de 20h15 à 22h45 et sont dispensés par un entraîneur diplômé d'un Brevet d'État

Ce cours est limité à 14 personnes et réservé en priorité aux adhérents déjà inscrits à l'association

ACCES À L'ESPACE ESCALADE DU NAUTIL :

Pour les adultes autonomes, la reprise de l'escalade est fixée au **lundi 14 septembre 2026**.

Pour l'ensemble des adultes : pour accéder à l'espace escalade, les adhérents doivent être en possession de leur carte d'accès délivrée par l'association (au premier cours pour les débutants et au premier créneau pour les nouveaux inscrits autonomes) et avoir reçu leur licence de la part de la FFME pour la saison 2026-2027

La première carte est délivrée gratuitement et une photo d'identité devra y être apposée.

En cas de perte, le renouvellement est à la charge de l'adhérent (5€).

Pour les anciens adhérents :

Une mise à jour de votre carte d'accès devra être demandée auprès des hôtesses d'accueil du Nautil, lors de votre première séance.

Les carte d'adhérents doivent être déposée sur le comptoir de l'espace escalade à chaque séance.

EQUIPEMENT :

Pour les adultes débutants, le matériel suivant est prêté toute la première année :

- Un baudrier,
- Un descendeur,
- Un mousqueton à vis.

Il vous faudra vous munir du matériel suivant :

- Des chaussons d'escalade
- Une tenue de sport
- De l'eau

L'ensemble de ces équipements est disponible dans les magasins de sports.

Pour les adultes autonomes, il faut être équipé de chaussons d'escalade, d'un baudrier (moins de 10 ans) et d'un moyen d'assurage.

SEANCES D'ESCALADE :

Pour les adultes autonomes :

Sur les créneaux de grimpe libre, un référent doit être présent pour pouvoir permettre aux adhérents de grimper. Les référents sont des grimpeurs adultes bénévoles en charge de faire le lien entre les adhérents, vous aider à trouver un binôme et aussi des conseils techniques mais aussi pour faire respecter les règles de sécurités imposées par la FFME et le règlement intérieur de l'association et de la salle d'escalade.

Pour les identifier facilement, ils sont munis d'un brassard jaune

En conséquence, il est demandé à l'ensemble des adhérents de respecter les consignes qui pourraient lui être prodiguées par le référent de séance. Dans le cas contraire des sanctions pourraient être prise à l'encontre de l'adhérent pouvant aller de l'exclusion de séance et jusqu'à l'exclusion définitive en cas de récidive.

Avant l'utilisation des systèmes d'assurages automatiques, vous devez obligatoirement faire vérifier votre « accrochage » par le référent de séance avant de pouvoir grimper

Si aucun référent n'est présent sur un créneau autonome, aucun adhérent ne peut grimper.

Les vestiaires sont accessibles et sont équipés de casiers utilisables avec des pièces de 0,50 euro.

Imagine n'est pas responsable de la perte ou du vol d'affaires.

Il n'est pas possible de conserver ses chaussures de villes le temps de la séance. Il vous faut des chaussures ne servant qu'à la salle.

ORGANISATION DES SORTIES (bloc, falaises et salles indoor) :

Selon les saisons, des sorties en falaises (sur une journée ou sur un week-end), en bloc (forêt de Fontainebleau) ou sur d'autres structures artificielles indoor sont organisées tout au long de l'année.

Ces sorties falaises ne sont accessibles qu'aux adhérents ayant le module de sécurité vert minimum et bleu conseillé. Le club organise chaque année des formations en vue de l'obtention de celui-ci.

Les informations concernant les sorties en sites naturels vous seront communiquées pendant la saison soit par mail ou via la messagerie WhatsApp mise en place en début de saison

Une organisation de co-voiturage peut être faite entre adhérents.

Pour les sorties en site naturel, le matériel de sécurité est prêté par le club (un chèque de caution sera demandé) : corde, dégaines, casques, etc.

Le retour du matériel est impératif le lundi suivant la sortie. Il doit être rendu aux personnes responsables du matériel. Tout problème survenu avec le matériel doit être signalé (chute, etc...).

Le matériel de sécurité n'est prêté que pour des sorties organisées par le club.

Une bibliothèque de « Topos » est à votre disposition pour tout emprunt pour vos sorties personnelles non-organisées par l'association. La liste est également consultable sur le site.

AVANTAGES LICENCIES FFME

En adhérant à l'association Imagine affiliée à la Fédération Française Montagne et Escalade, vous bénéficiez d'un certain nombre d'avantages, notamment :

- des tarifs réduits pour vos achats Au Vieux Campeur, (15% de réduction avec licence)
- des tarifs réduits dans certaines salles d'escalade d'Ile-de-France, notamment le Nautil pour grimper pendant les vacances scolaires.
- Plus d'infos sur : <https://boutique.ffme.fr>

INFORMATIONS :

Les membres du bureau sont à votre disposition pour tous renseignements concernant nos activités et la vie du club. N'hésitez pas à les contacter :

IMAGINE – contact@imagine-escalade.fr – www.imagine-escalade.fr
Le NAUTIL, Club **Imagine**, Route départementale 21, 77340 Pontault Combault Association
agrée Jeunesse et Sport N° AS 77 03 1116 – Affiliée à la FFME N° 77028

SIRET : 44418826200018



- par mail à contact@imagine-escalade.fr,
- sur www.imagine-escalade.fr, consultez le site régulièrement pour les informations
- ou encore en venant nous rencontrer lors des séances adultes (lundi, vendredi et samedi)

Nous vous souhaitons une bonne saison d'escalade avec *Imagine*.

Sportivement,
Le bureau.